

COMMISSION ÉCOLOGIE URBAINE

la réunion du Lundi 26 Juin 2014

Participants

Nom Prénom	Association	Exc.	Abs ^t	Nom et prénom	Association	Exc.	Abs ^t
Agostini Bruno	CIL Grand trou	X		Maillon Josette	UCIL	X	
Canavate Julien	CIL. Bienvenue au Vernay		X	Nantermet Roland	CIL Sans Souci		
Capitan Manon	CIL Sud Presqu'île Confluence			Pasco-Viel Emmanuel	C.I.L. Grand Trou Moulin à Vent		X
Diamantidis Pierre	C.I.L. Champagne	X		Perret Françoise	CIL Monplaisir		X
Ducluzeau Roland	C.I.L. Mutualité, Préfecture, Moncey			Perrin Bernard	CIL Monplaisir		X
Fourmier Gérard.	CIL Sauvons les pentes	X		Quagliaro Régis	CIL Sans Souci		
Joumard Raymond	C.I.L. Gerland-Guillotière			Querrien Gilles	C.I.L. Gerland-Guillotière	X	
Lacroix Marc	CIL Bellecombe		X	Robert Vincent	SAUVSOL CIL Presqu'île Sud-Confluence		
Loireau Sabine	CIL Sans Souci		X	Vialle Jean	C.I.L. Champagne		X
Mordant Monique	CIL Saint-Just et trésorière de l'UCIL	X		Vincent Paul	SEVDOR		

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du 23-04-2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Tour de table

Nous accueillons Manon Capitan de la Confluence, nouvellement arrivée à Lyon et qui a connu nos travaux via le site de la MRE et de l'UCIL. Elle est spécialiste la qualité de l'air intérieur et aussi des bâtiments à haute performance énergétique, dans lesquels cette question se pose particulièrement. Nous formulons le souhait de pouvoir profiter de ses compétences pour réfléchir à ces 2 sujets à la rentrée prochaine.

3. Lutte contre l'ambroisie

Raymond Joumard indique qu'il détient 2 bacs d'ambroisie fournis par Bernard Coquet, qui commencent à fleurir.

Roland Nantermet et Raymond Joumard ont placé des fiches de documentation dans des pharmacies du 3^{ème} et du 7^{ème}, dont une a accepté d'exposer aussi un plant.

Le samedi 14 juin, une action d'arrachage d'une centaine de pieds a été menée dans le 3^{ème} arrondissement sur l'esplanade Nelson Mandela, par Roland Nantermet et Régis Quagliaro.

A prévoir une action auprès de Bruno Charles chargé de Développement durable – Plan climat - Biodiversité et d'Yvon Perrez, responsable de la subdivision du centre-est à la Direction de la Propreté au Grand Lyon, pour connaître les dispositions de la métropole pour lutter contre l'ambroisie. Il en sera aussi parlé à Pierre Diamantidis pour que le Grand Lyon (et son vice président Thierry Philip) se prépare aussi à la lutte contre l'ambroisie en tant que futur département.

L'ambroisie sévit encore plus dans l'est Lyonnais, dans l'Ain et l'Isère que dans l'Ouest. Or au COPIL, Roland a appris par Cyrille Angrand de la DTT. Chef du Service Economie Agricole Echantillonnage et Analyse Rhône-Alpes à la Direction Départementale des territoires du Rhône que les délégués de ces département ne participaient pas aux réunions de concertation. Que faire ? Un courrier au préfet rappelant le taux anormal de pollen et d'allergiques dans l'est Lyonnais ?

Dans la période du 14 Juin au 22 Juin, 6 présentations sur les marchés ont été effectuées, dans le 8^{ème}, avec Bernard Perrin, 4 dans le 7^{ème} avec la participation active de 5 adhérents du CIL Gerland Guillotière et la visite de conseillers municipaux (Laure Dagorne et Saidi Chellali) et sur le marché de Champagne avec la participation de Pierre Diamantidis, la visite d'un journaliste du Progrès et du maire Bernard DEJEAN. Ce dernier a émis l'idée de faire une présentation dans sa mairie. La plante était présentée dans un bac à fleurs et les habitants n'ont guère cessé de venir la découvrir avec intérêt. Nous avons aussi distribué de nombreuses documentations.

Toutes les informations sur nos présentations de l'ambroisie sur les marchés figurent sur le site :

<http://www.ucil.fr/commissions-2/ecologie-urbaine>.

U.C.I.L. 50 rue Saint-Jean 69005 LYON (Siret n° 38485278600027)

Tél : 09 66 43 97 71 courriel : u.c.i.l@wanadoo.fr site internet : www.ucil.fr

Raymond Joumard a été convié à présenter l'ambrosie à une conférence organisée par le CIL Saxe Brotteaux, le mercredi 25 Juin, devant une trentaine de personnes qui ont apprécié. Le diaporama utilisé pour la lutte contre l'ambrosie a été tenu à jour. Il est aussi disponible sur le site <http://www.ucil.fr/commissions-2/ecologie-urbaine>.

La nouveauté importante est l'existence d'un site <http://www.signalement-ambrosie.fr> qui renseignera et surtout permettra le signalement par l'adresse ou les latitude et longitude ou pointage sur une carte. Ce site est complété par une application pour Smartphone (i-phone, Android 4 et bientôt Android 2), qui permet d'émettre automatiquement les coordonnées GPS. J'en parlerai lorsque j'aurai pu me connecter avec cette dernière version. La localisation sur le site présente quelques défauts d'ergonomie, dont j'ai demandé la correction. Le site permet de savoir si un signalement a déjà été fait à cet endroit. Il envoie le signalement au maire et au RNSA (qui gère encore le n° vert 0800 869 869) et renseigne une base de données géographiques sur l'ambrosie en Rhône Alpes. Cette base de données permettra au RNSA de tracer les interventions effectuées et d'inciter les municipalités à agir si besoin. Les résultats pourraient être mis à la disposition du public ultérieurement. Une fois rodée, cette application informatique, assurant le recensement et la traçabilité de l'ambrosie, constituera un progrès notable.

4. La modération de l'éclairage nocturne

L'évolution du document de Vincent Robert par des compléments apportés par Raymond Joumard est longuement discutée. Vincent Robert nous parle des fausses bonnes idées : par exemple, il exprime la crainte que, par effet rebond, les diminutions de consommation des nouvelles lampes (à LED) incitent des luminaires générant plus de luminosité. Il faut reconnaître que la tendance dans les présentations d'expériences consiste à parler plus d'économies d'électricité voire de maintenance que de modération de luminosité. C'est peut-être aussi que les publications des municipalités ont tendance à présenter un surcroît de lumière comme un progrès, bien que la préconisation des fabricants soit **d'éclairer juste**. Proposer une diminution de luminosité peut être ressenti comme une mesure d'austérité par une partie de la population et non comme une mesure propice à une vie meilleure.

Les deux graphiques sur l'efficacité lumineuse et la longévité qui font ressortir les LED comme un progrès indiscutable sont déclarés essentiels par Roland Nantermet. En effet, seules les nouvelles technologies LED permettent de concilier un confort d'éclairage avec des économies d'exploitation fondées à la fois sur la réduction des coûts de maintenance et énergétiques et sur un éclairage intelligent, conditionné par la présence ou le passage (qui se plaindrait d'ailleurs de la baisse d'éclairage quand il n'y a personne ?) On doit en déduire que c'est **l'argument de réduction des coûts d'exploitation pour un meilleur retour sur investissement qui doit être mis en avant comme essentiel et attractif pour défendre l'optimisation de l'éclairage auprès des municipalités**. Le risque de « rebond » sera rappelé dans l'étude et nos propositions, aptes à le contourner, orienteront la nouvelle conclusion.

Le nouveau texte est disponible sur le site.

Voir : http://www.ucil.fr/wp-content/uploads/2014/07/Mod%C3%A9rationLEclairageNocturne_D_2014-07.pdf.

5. La concertation pour conduire le changement urbain

Gilles Querrien étant excusé, cette partie est reportée à la prochaine réunion.

6. L'impact du diesel dans la pollution urbaine

Compte tenu du peu de temps disponible après le débat précédent, cette présentation est reportée à la prochaine réunion de la commission.

7. Date de la prochaine réunion

Compte tenu de l'indisponibilité des salles de la MRE et de l'UCIL le 15 septembre prévu en réunion, des empêchements des présents certains jours de la semaine, la prochaine réunion est reculée :

au **lundi 22 septembre 2014 à 18 h.30, à la MRE, 32 rue Sainte Hélène 69002 Lyon.**
soit une semaine après la date prévue initialement.